

FILO2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Au terme du master, vous serez capable :

- de faire la synthèse critique de la littérature sur une question philosophique ;
- de confronter et de défendre des thèses philosophiques ;
- de prendre part aux débats philosophiques dans son domaine de spécialisation ;
- de produire une recherche personnelle, d'en rédiger et d'en présenter oralement les résultats.

En fonction de la finalité choisie, vous aurez également développé :

- des compétences approfondies en philosophie (finalité approfondie) ;
- des compétences spécifiques, par le biais d'une expérience internationale en dehors de l'UCLouvain (finalité spécialisée) ;
- une compétence d'enseignement (finalité didactique).

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en philosophie et désirez approfondir votre formation tout en vous spécialisant ;
- êtes bachelier dans une autre discipline et avez découvert la philosophie dans le cadre d'une mineure ou d'un certificat ;
- souhaitez maîtriser les outils de la recherche en philosophie, afin de vous destiner éventuellement à la recherche ;
- souhaitez obtenir le titre requis pour l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent des emplois dans divers secteurs : la politique et la diplomatie, dans le monde culturel et associatif, dans l'administration, le commerce, l'industrie, le journalisme et la communication.

Ceux qui ont suivi la finalité didactique (ou l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur) sont idéalement préparés à yennet 'en]ophiyennes l'ens

6. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable faisant preuve d'un « esprit de recul » ancré dans une approche philosophique, et en ayant intégré une logique de développement continu.

6.1. Se projeter dans un projet professionnel selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par un « esprit de recul » ancré dans une approche philosophique.

6.2. S'engager et décider de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

6.3. Porter un regard critique sur ses propres connaissances et compétences et mettre en Œuvre, de manière autonome, les moyens et les opportunités pour les améliorer dans une logique de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.

7. **S'il choisit la finalité approfondie** : entamer une recherche grâce à une connaissance plus approfondie de la philosophie et de ses questionnements, en interface avec d'autres disciplines ; ces connaissances visent à lui permettre d'interagir avec d'autres chercheurs dans le cadre d'une recherche de niveau doctoral.

8. **S'il choisit la finalité didactique**, l'étudiant sera capable au terme de sa formation de mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de la philosophie et de la citoyenneté, et pouvoir y évoluer positivement.

8.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

8.2. Enseigner en situations authentiques et variées.

8.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de formation permanente.

Pour plus de détails, consulter l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(philosophie\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué :
 - d'un mémoire (30 crédits) ;
 - de la Chaire Mercier (5 crédits) ;
 - du colloque des étudiants (5 crédits) ;
 - de matières communes (35 crédits) ;
- d'une finalité (30 crédits), à choisir parmi :
 - la finalité approfondie oriente les étudiants vers l'apprentissage à la recherche ;
 - la finalité didactique oriente les étudiants vers l'enseignement secondaire ;
-

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-

Liste des finalités

Une finalité à choisir parmi :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> [Finalité approfondie](#) [prog-2024-filo2m-lfilo200a]

> [Finalité didactique](#) [prog-2024-filo2m-lfilo200d]

Finalité approfondie [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

Portfolio ou stage et atelier (10 crédits)

⊗ a) Portfolio de préparation à la recherche

● LFILO2803	Preparation Portfolio for Research	David Machek	FR [q2] [37.5h] [10 Crédits] 🌐	X	
-------------	------------------------------------	--------------	--------------------------------	---	--

⊗ b) Stage et atelier

● LFILO2804	Stage en philosophie pratique	Maxime Lambrecht (coord.)	FR [q1+q2] [0h] [5 Crédits] 🌐		X
● LFILO2805	Philosophie et intervention sociale (atelier)	Maxime Lambrecht	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

Séminaire (10 crédits)

⊗ LFILO2900	Séminaire d'histoire de la philosophie	Jean Leclercq (coord.) Yoann Malinge	FR [q1] [22.5h] [10 Crédits]		
-------------	----------------------------------------	-----------------------------------------	------------------------------	--	--

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques d'enseignement ;
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs ;
- l'approfondissement de la formation philosophique globale en lien avec les problématiques de l'enseignement de la philosophie.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (50h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en philosophie qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs annuels du master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2^e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1^{er} quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Options et/ou cours au choix [15.0]

Quelle que soit la finalité suivie, le programme doit être complété avec 15 crédits :

- cours au choix (15 crédits)
- option en cultures et éthique du numérique (15 crédits)
- option en études de genre (15 crédits)

Remarque : Si certains cours au choix offerts dans des options ou pris comme cours au choix sont également présents dans le tronc

Bloc
annuel

1 2

⌘ LANTR2115

Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels

Lionel Scheepmans
(supplée Olivier Servais)

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Matières philosophiques

✂ LFILO1120

Métaphysique

Olivier Depré

FR

• Initiation à la rédaction scientifique (10 crédits)

LFIL01499

Initiation à la rédaction scientifique

FR [q1+q2] [] [10 Crédits]

		<p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Tout autre bachelier</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master</p>

Master [120] en philosophie, deuxième finalité	Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en philosophie peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [120] en éthique	Accès sur dossier	Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autre master belge	S'il a suivi : la Mineure en philosophie en bachelier le Certificat universitaire en philosophie (fondements) le Certificat universitaire en philosophie (approfondissement)	

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme du [Hooger Instituut voor Wijsbegeerte](#) de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

